

# LES CANDIDAT·E·S

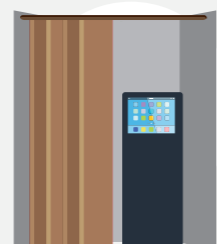
Tous ensemble  
**CHEMINOTS!**

## OÙ VOTER ?

LE VOTE PEUT SE FAIRE SUR LE LIEU DE TRAVAIL ET PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL :



et



À partir de n'importe quel terminal professionnel ou personnel connecté à internet (ordinateur, tablette, smartphone)

À partir des bornes de vote utilisables par tous les agents du GPU qui seront également mises en place par l'entreprise, dans des conditions de confidentialité équivalente au scrutin papier.

En participant massivement à ces élections, les cheminot·e·s peuvent envoyer un nouveau message fort à la direction tant sur leur attachement à la vie démocratique de l'entreprise et de leurs instances de représentation du personnel (IRP), que pour les choix stratégiques à venir.

Les élu.e.s CGT sont force de proposition pour défendre un service public ferroviaire au service des usagers, de la Nation et de l'aménagement des territoires.



## COMMENT VOTER ?

4 JOURS OUVRÉS AVANT L'OUVERTURE DU SCRUTIN, CHAQUE CHEMINOTE RECEVRA UN COURRIER COMPRENANT :

- > La **fiche explicative** du vote électronique,
- > L'**adresse intranet** du site de vote,
- > Un **numéro vert** d'assistant en ligne (notamment en cas de perte de code),
- > L'**identifiant** de l'électeur et son **code secret**.

En cas de perte ou de non réception de ce courrier.

Des plateformes téléphonique et/ou Internet vous permettront d'éditer un nouveau code. Les informations suivantes vous seront demandées : nom, prénom, date de naissance, département de naissance, numéro du Pass Carmillon (au dos de la carte), sauf pour les cheminots n'ayant pas de Pass Carmillon (jeunes embauchés, CDD...).

## CONNEXION ET VOTE

- 1 **Se connecter** sur le site ou sur l'application dédiée spécifiquement à l'élection.
- 2 **S'identifier** avec son numéro de CP et son identifiant (remis dans le courrier envoyé à domicile).

Vous devrez voter pour la ou les listes CA donc la procédure ci-dessous devra être réalisée deux fois si nécessaire.

- 3 **Choisir la liste** (CGT) Vous avez la possibilité d'accéder aux professions de foi.
  - 4 **Valider votre choix définitif** avec l'aide de votre code secret (remis dans le courrier envoyé à domicile). La fonction « Confirmer vote » entraîne directement la validation et l'enregistrement du suffrage dans l'urne électronique.
- Attention !**  
Si l'une de ces étapes n'est pas réalisée, le vote ne sera pas comptabilisé. De plus, aucune modification de votre vote ne sera possible après confirmation (étape 4).
- 5 **La confirmation** de l'enregistrement apparaît
  - 6 **N'oubliez pas ensuite le second vote** pour les salariés issus des SA Voyageurs, Réseau, Gares & Connexions.



**Bruno Lacroix**  
Cadre équipement  
SA SNCF



**Séverine Rizzi**  
Administrative APF  
SA SNCF



**Pierre-Olivier Bonfiglio**  
Agent logistique fret  
SA SNCF



**Marion Gazeaux**  
Agent de conduite  
SA SNCF



**Julien Poulat**  
Cadre régulateur Keolis  
SA SNCF



**Virginie Collin**  
Agent de circulation  
SA SNCF



**Xavier Portal**  
Agent commercial  
SA SNCF Voyageurs



**Justine Caron**  
Agent du service commercial train  
SA SNCF Voyageurs



**Jean-Claude Favret**  
Agent du matériel  
SA SNCF Voyageurs



**Amélie Nobrega-Guilherme**  
Gestionnaire de moyens  
SA SNCF Voyageurs



**André Giraux**  
Agent de conduite  
SA SNCF Voyageurs



**Guy Zima**  
Chef d'équipe catenaire  
SA SNCF Réseau



**Christine Mequignon**  
Cadre transport  
SA SNCF Réseau



**Christophe Achoub**  
Chef d'équipe voies  
SA SNCF Réseau



**Safia Benrabah**  
Surveillante installations électriques  
SA SNCF Réseau



**Laurent Loiseau**  
Cadre transport  
SA SNCF Réseau



**Muriel Cantrelle**  
Cheffe de section principale  
SA SNCF Réseau



**Stéphane Prunet**  
Technicien administratif  
SA Gares & Connexions



**Jane Lenourry**  
Agent commercial  
SA Gares & Connexions



**Adrien Dartier**  
Conducteur travaux bâtiment  
SA Gares & Connexions